

France : les réponses du Groupement des Mousquetaires pour une pêche durable et responsable

Lors d'une journée « vérité » sur la pêche profonde, la Scapêche, armement du Groupement des Mousquetaires, a présenté ses actions et engagements en faveur d'une pêche durable et responsable

Alors que le Parlement européen doit se prononcer le 10 décembre sur l'avenir de la pêche au chalut des espèces d'eaux profondes, plusieurs acteurs majeurs de la filière de la pêche française ont réaffirmé l'importance de cette activité.

Près de mille navires pratiqueraient en Europe la pêche d'espèces d'eaux profondes. Les flottes françaises, espagnoles et portugaises sont les principales concernées. A l'échelle de la France, 400 navires, petits et grands, sont visés par la proposition de règlement de la Commission, selon le Comité National des Pêches. « *C'est la pêche la plus encadrée et contrôlée par l'Union européenne* », a déclaré Fabien Dulon, le nouveau directeur général de la Scapêche. Il a mis en avant quatre idées fortes :

- Le faible impact du chalut sur les fonds marins,
- L'abondance de la ressource en poissons de grands fonds,
- La rentabilité de cette activité,
- Le poids socio-économique considérable de cette filière.

Faible impact du chalut

Les chalutiers de la Scapêche pêchent au large de l'Ecosse et l'Irlande, sur des fonds constitués de plaines de sable et de vase, dénués de massifs coralliens. « *Plus de 95 % des fonds situés entre 400 et 1.500 mètres ne sont pas exploités au chalut. Il s'agit en outre d'un engin de pêche devenu particulièrement sélectif, grâce aux innovations technologiques, qui effleure les fonds marins*, a précisé Fabien Dulon. *Les progrès techniques tels que l'utilisation de nouveaux matériaux plus légers ont permis de faire évoluer le chalut.* »

Abondance de la ressource

Les scientifiques du CIEM (Conseil International pour l'Exploration de la Mer) ont mis en évidence l'abondance de la ressource des espèces de poissons d'eau profonde (grenadier, sabre, lingue bleue).

Sur la base de cet avis scientifique, l'Union européenne a préconisé en octobre 2012 une hausse de 60 % des quotas pour les années 2013 et 2014. Mme Maria Damanaki, commissaire européenne chargée des affaires maritimes et de la pêche, avait alors déclaré : « *Pour préserver les pêcheries d'eau profonde, nous devons suivre les avis scientifiques et ne pas surexploiter les espèces vulnérables. Néanmoins, trois des*

stocks concernés semblent en passe d'être reconstitués et d'atteindre un niveau compatible avec le RMD ».

Si, d'après la Commission européenne, « *les informations sur l'état de la plupart des stocks de poissons d'eau profonde restent limitées ou de mauvaise qualité* », elle admet toutefois que « *le CIEM a mis en œuvre une approche qui permet de donner des avis quantitatifs dans les cas où les données sont de mauvaise qualité, en se fondant sur le principe de précaution et (...) le Rendement Maximum Durable (RMD)* ». Pour la Commission, « *si certains stocks devaient, sous l'effet d'une amélioration des résultats scientifiques, évoluer dans un sens positif, les pêcheurs pourront bien entendu voir leurs efforts récompensés* ».

Pêche durable et rentable

La Scapêche confirme sa volonté de s'inscrire dans la durée par une pêche raisonnée et maîtrisée, en partenariat avec les scientifiques chargés de cette pêcherie au niveau l'Union européenne. La reconstitution des stocks et la modernisation de la flotte ont permis à la Scapêche d'enregistrer de bons résultats. Depuis 2009, tous les exercices sont bénéficiaires. « Les navires pêchant les espèces de grands fonds en sont le moteur économique », a conclu Fabien Dulon.

Poids économique de la pêche bretonne

Olivier Le Nézet, président de l'association Blue Fish, association européenne qui fédère les acteurs de la filière, est convaincu que les efforts importants engagés par les pêcheurs seront pris en compte par le Parlement européen qui votera, le 10 décembre prochain, une nouvelle réglementation en matière de pêche profonde. « Il en va du devenir de la filière pêche bretonne », a prévenu ce dernier. Alain Le Sann, membre du collectif « Pêche et Développement », estime que 3.000 emplois directs et induits, sur le seul port de Lorient, seront concernés par les conséquences de cette décision politique.

A propos de la Scapêche

La Scapêche, filiale du Groupement des Mousquetaires, est le premier armateur français de pêche fraîche avec un volume de 14 600 tonnes par an. Cette flotte de 18 navires et les 220 marins et officiers permettent de couvrir 60 % des besoins en poissons du Groupement, pour ses points de vente Intermarché et Netto.

Source : www.scapeche.fr , 24/12/2013